

## STATUT DES ENSEIGNANTS Faculté de Médecine

Abréviation	Dénomination	Statut	Observations
CCA	<b>Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux</b>	Contractuel	Recrutement par arrêté conjoint du Directeur d'UFR et du CHU, pour 2 ans afin d'obtenir un titre d'ancien chef de clinique ou d'ancien assistant (titre permettant de s'installer dans le libéral)
AHU	<b>Assistant Hospitalier Universitaire</b>	Contractuel	Recrutement par arrêté conjoint du Directeur d'UFR et du CHU. Contrat renouvelable 2 fois un an.
PHU	<b>Praticien Hospitalier Universitaire (Praticien Hospitalier détaché auprès de l'Université)</b>	Contractuel	Mesure transitoire après le "clinicat" pouvant aller jusqu'à 4 ans dans l'attente d'un poste de titulaire. Recrutement par arrêté conjoint du Directeur d'UFR et du CHU. Le candidat est qualifié au concours de Praticien Hospitalier est nommé sur un support gagé CCA/AHU transformé par le Ministère
MCU-PH	<b>Maître de Conférence des Universités - Praticien Hospitalier</b>	Titulaire	Recrutement par le Ministère après proposition des postes vacants par la lettre conjointe signée du Directeur d'UFR, du Directeur Général du CHU, du Président de la Commission Médicale d'Établissement et du Président de l'Université.
PU-PH	<b>Professeur d'Université - Praticien Hospitalier</b>	Titulaire	Sur concours : les candidats déposent un dossier de candidature et sont auditionnés par le Conseil National d'Université (CNU) de Médecine correspondant à leur spécialité Les enseignants assurent leur valence universitaire à la Faculté et leur valence "soins" au CHU
PU MG	<b>Professeur des Universités de Médecine Générale</b>	Titulaire	Recrutement par le Ministère après proposition des postes vacants par la lettre conjointe.(sur concours) Les candidats déposent un dossier de candidature et sont auditionnés par le CNU de Médecine correspondant à leur spécialité
MCU MG	<b>Maître de Conférences des Universités de Médecine Générale</b>	Titulaire	Les enseignants assurent leur fonction universitaire à la Faculté et leur fonction "soins" en cabinet libéral
PU Associé MG	<b>Professeur des Universités Associé à mi-temps de Médecine Générale</b>	Contractuel	Recrutement par contrat de 3 ans, renouvelable 3 fois dans chaque grade, sur des postes du contingent national. Les candidats déposent un dossier de candidature qui sont examinés par le CNU de Médecine correspondant à leur spécialité
MCU Associé MG	<b>Maître de Conférences des Universités Associé à mi-temps de Médecine Générale</b>	Contractuel	Les enseignants assurent une fonction universitaire à la Faculté et assure leur consultation en cabinet libéral
PAST	<b>Professeur des Universités Associé à mi-temps PH</b>	Contractuel	Recrutement par contrat de 1 an renouvelable sur un poste du contingent national ou sur support vacant
MAST	<b>Maître de Conférences Associé</b>	Contractuel	Recrutement par contrat de 3 ans renouvelable
MCF (ou MCU)	<b>Maître de Conférence des Universités</b>	Titulaire	Enseignants "non médecins", qui n'assurent pas de fonction "soins" uniquement les fonctions d'enseignement et de recherche.
PR (ou PU)	<b>Professeur d'Université</b>	Titulaire	
CEV ou ATV	<b>Chargé d'enseignement vacataire</b>	Vacataire	Intervenant extérieur professionnel - recrutement pour des enseignements assurés ponctuellement - Contrat à l'année sur toute l'université et rémunération à chaque intervention dans une faculté au service fait (au nombre d'heures effectuées).